

10 & 11 SEPTEMBRE 2022

CHALLANS (85)

INTER REGIONAL DE RACE NORMANDE

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le concours est ouvert aux éleveurs des régions Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Centre Val de Loire et Auvergne.

Les femelles doivent être déclarées de naissance et issues de l'insémination animale.

Les femelles devront être **tondues intégralement**.

La personne présentant un animal sur le ring devra être vêtue de la **chemise O.S. Normande**, ainsi que d'un **pantalon noir, de la cravate O.S. et de chaussures foncées**.

Si dans une section le nombre d'animaux est supérieur à 10, la section sera dédoublée (selon la lactation puis l'âge). En revanche, si le nombre d'animaux est jugé insuffisant, il pourra être procédé à un regroupement. Les animaux devront arriver le vendredi 9 Septembre entre 11 heures et 18 heures et repartiront le dimanche soir à partir de 19h.

Afin de pouvoir accueillir un maximum d'éleveurs exposants sur un nombre de places limité, la commission concours se réserve le droit de restreindre le nombre de femelles dans les élevages ayant inscrit le plus si la limite de place est atteinte.

La responsabilité et l'assurance des animaux sont à la charge de l'éleveur.

Les éleveurs présents à cette manifestation s'engagent à prendre connaissance et à respecter le code éthique des concours consultable sur le site de l'OS normande.

NORMES D'ADMISSION

Ce concours est ouvert à tout animal répondant lui-même ou par son ascendance aux normes d'admission définies ci-après

| ADULTES | Lait brut (Kg) | TP (‰) | TB (‰) |
|-------------------------------------|----------------|--------|--------|
| 1 ^{ère} lactation | 5.000 | 32 | 38 |
| 1 ^{ère} lactation BIO | 4.500 | 31 | 37 |
| 2 ^{ème} lactation | 5.500 | 32 | 38 |
| 2 ^{ème} lactation BIO | 5.500 | 31 | 37 |
| 3 ^{ème} lactation et + | 6.000 | 32 | 38 |
| 3 ^{ème} lactation BIO et + | 5.500 | 31 | 37 |

| JEUNES | Lait brut (Kg) | TP (‰) | TB (‰) |
|----------------------------|----------------------------------|--------|--------|
| < 100 jours | Lactation de la mère qualifiante | | |
| < 100 jours BIO | Lactation de la mère qualifiante | | |
| Entre 100 et 200 jours | 2.000 | 31 | 37 |
| Entre 100 et 200 jours BIO | 1.700 | 30 | 36 |
| > 200 jours | 4.000 | 31.5 | 38 |
| > 200 jours BIO | 3.400 | 30.5 | 37 |

Pour les femelles avec une lactation terminée (305 jours de Référence cf Contrôle Laitier), il suffit qu'une lactation et une seule passe ces normes

Pour les éleveurs certifiés BIO, un coefficient améliorateur de 1,05 sera appliqué sur la note laitière

Pour les sections Vaches taries : elles devront être taries et être gestantes de plus de 6 mois à la date du concours.

Une lactation en cours pourra être prise en compte si les **normes sont atteintes au 14 Juillet 2022**.

Ne seront acceptées que les femelles ayant vèlées **après le 1er Juillet 2021**.

Pour la section 1, la lactation de la mère devra être qualifiante.

RÈGLEMENT SANITAIRE

Les élevages exposant des animaux devront répondre aux exigences du certificat sanitaire valable pour la manifestation. Chaque éleveur devra fournir le certificat sanitaire prévu, dûment rempli par un vétérinaire agréé. Le modèle du certificat sera ultérieurement remis aux élevages ayant inscrit.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le nombre de femelles engagées est défini à 8 par élevage (5 titulaires + 3 suppléantes)

La date limite d'inscription est fixée le **01 Juillet 2022**. La commission concours se réserve le droit de restreindre ou d'augmenter le nombre de titulaires par élevage.

PRIX INDIVIDUEL :

La section 1 sera uniquement classée sur la conformation. Pour les autres sections, les femelles seront soumises à un classement de synthèse ; coefficient 1 pour le lait et coefficient 1 pour la conformation.

PRIX D'ÉLEVAGE :

Chaque lot sera composé de 3 femelles ayant concouru dans une section et présentée par le même élevage

CHALLENGE INTER DÉPARTEMENTAL

Lot constitué de 5 femelles par département avec un maximum de 2 par élevage. Certains départements à effectif limité pourront s'allier pour participer en accord avec la Commission Concours.

PRIX DE LA MEILLEURE MAMELLE

Uniquement les femelles en lait seront admises. Elles seront désignées par le juge lors de leur passage en section. Trois prix pour la meilleure Mamelle seront décernés :
-> Espoir : en cours de 1ère lactation
-> Jeunes : en cours de 2^{ème} et 3^{ème} lactation
-> Adulte : en cours de 4^{ème} lactation et +

Le prix Collectif Mamelles (de 3 vaches) sera également attribué.

PRIX DE LA MEILLEURE BOUCHÈRE

1 femelle maxi par élevage au choix de l'éleveur

PRIX DE LA MEILLEURE FROMAGÈRE

Il sera procédé à un tri parmi l'ensemble des femelles ayant 4 lactations terminées et plus (min 305j), avec une moyenne de TP ≥ à 34. La méthode de calcul utilisée sera la méthode

PRIX ET SECTIONS

- Vaches en cours de 1ère lactation, avec moins de 100 j au 31 juillet 2022
- Vaches en cours de 1ère lactation, avec 100 j ou plus de production au 31 Juillet 2022
- Vaches en cours de 1ère lactation, avec 200 j ou plus de production au 31 Juillet 2022
- Vaches taries de leur 1ère lactation (lactation totale)
- Vaches en cours de 2ème lactation
- Vaches en cours de 3ème lactation
- Vaches taries de leur 2ème ou 3ème lactation
- Vaches en cours de 4ème lactation
- Vaches en cours de 5ème lactation
- Vaches taries de leur 4ème lactation ou plus
- Vaches en cours de 6ème lactation et plus

- Prix d'élevage
- Challenge Inter-Départemental

- Meilleure Mamelle Adulte
- Meilleure Mamelle Jeune
- Meilleure Mamelle Espoir
- Meilleure Fromagère
- Meilleure Laitière
- Section des vaches à + de 10 000
- Meilleure Bouchère

- Meilleurs Aplombs Adulte
- Meilleurs Aplombs Jeune
- Meilleurs Aplombs Espoir

- Prix de fertilité

- Prix d'honneur Adulte
- Prix d'honneur Jeune
- Prix d'honneur Espoir
- Prix d'Honneur Gestantes & Taries
- Grande Championne (Jeune/Espoir/Adulte/ Gestantes & Taries)

FROC (méthode O.S. Normande). Le prix de meilleure fromagère sera décerné à la femelle ayant produit le plus de camemberts par jour de vie.

PRIX DE LA MEILLEURE LAITIÈRE : (MAX 2 / ÉLEVAGE)

Ce prix sera attribué avec une note de production, de prolificité, de conservation et conformation

Pour les femelles ayant minimum 4 lactations terminées: seules les 8 meilleures notes laitières (calcul OS Normande) des vaches présentes participeront à ce prix.

SECTION DES VACHES A + de 10 000

Toute femelle ayant au moins une lactation terminée à plus de 10 000 litres de lait standard à 305 jours pourra concourir.

PRIX DE MEILLEURS APLOMBS

Uniquement les femelles en lait seront admises. Elles seront désignées par le juge lors de leur passage en section

Trois prix pour les meilleurs aplombs seront décernés :

- > Espoir : en cours de 1ère lactation
- > Jeune : en cours de 2^{ème} et 3^{ème} lactation
- > Adulte : en cours de 4ème lactation et +

PRIX DE FERTILITE

Sera décerné à la femelle ayant le meilleur IVV parmi les femelles ayant 4 lactations terminées et plus

PRIX D'HONNEUR

- Prix d'honneur ESPOIR : pour les lauréates des sections 1, 2, et 3

- Prix d'honneur JEUNES : pour les lauréates des sections 5, et 6

- Prix d'honneur ADULTES : pour les lauréates des sections 8, 9 et 11

- Prix d'Honneur GESTANTES & Taries : pour les lauréates des sections 4, 7 et 10

